

Buchbesprechungen



Formation continue, Weiterbildung, Formazione continua – NIKE, BAK, ICOMOS (Hrsg.), 2013, *Kulturgut in Bewegung. Über Ortsgebundenheit und Ortswechsel*, Tagungsband mit einer Einführung, 19 Beiträgen und einem Fazit. 148 S., mit zahlreichen Abb.

Weder der Titel noch das Baustellenfoto auf dem Einband erschliessen auf den ersten Blick das Thema der Publikation. Dieses wollten die Herausgeber bewusst offenhalten, denn der Gegenstand ist ausgesprochen vielseitig und schwierig einzugrenzen; so wurde als Titel auch etwas augenzwinkernd «Kulturgut in Bewegung» gewählt. Er zielt nicht auf das weltumspannende Ausleih(un)wesen von Kunstwerken für spektakuläre Ausstellungen, auch nicht auf den mehr oder weniger dubiosen Transfer im Kunsthandel. Es geht im engeren und weiteren Sinn um den Umgang mit erhaltenswerten Objekten, die aus irgendeinem Grund ihren ursprünglichen Standort verlassen mussten oder solche, die an gar keinen Ort gebunden sind. Auch sie gehören zum Aufgabenbereich der Denkmalpflege.

In der vorliegenden Publikation wird der nach innen wie nach aussen nur schwer abzugrenzende Objektbereich des beweglichen Kulturgutes – oder des Kulturgutes in Bewegung – in vier Themengruppen mit 19 Beiträgen von Vertreterinnen und Vertretern verschiedener Fachbereiche mit je einem Beitrag aus Frankreich und der Bundesrepublik Deutschland behandelt: Recht und Praxis im In- und Ausland, mobile Kulturgüter, Translozierung, Verkehrsmittel. Der Publikation ist eine zweitägige Veranstaltung in Lausanne im November 2012 vorangegangen, die von der Arbeitsgruppe Weiterbildung/Formation continue/Formazione continua konzipiert und organisiert worden war. Die Tagungsbeiträge liegen nun in gekürzter und gedruckter Form vor.

Das Tagungsthema umspannt ein Aufgabengebiet, dessen systematische wissenschaftliche Behandlung schon seit langem fällig ist. Mit der zweisprachigen Tagung sollte der Wissens- und Erfahrungsaustausch über die jeweiligen Rechtsgrundlagen sowie die Diskussion praktischer und denkmaltheoretischer Fragen intensiviert werden, die sich beim beweglichen Kulturgut verstärkt stellen.

Mobiles Kulturgut ist gerade aufgrund seiner Beweglichkeit in besonderem Masse gefährdet, übersehen, verändert, veräussert oder zerstört zu werden und unbemerkt zu verschwinden. Nicht zufällig waren in früheren Zeiten die ersten Denkmäler bewegliche Gegenstände, die durch Dekrete, Verordnungen und Gesetze geschützt wurden – antike Grabungsfunde, Schrifttafeln, Münzen, Grabmäler, Kirchenschätze, Sammlungsstücke und vieles mehr. Sie sollten schon im antiken, dann im päpstlichen Rom und in späteren Dynastien davor bewahrt werden, entwendet und ausser Landes gebracht zu werden. Der Begriff und der staatliche Schutz von Baudenkmalern (monuments historiques) setzt sich in grösserem Umfang erst als Folge der Zerstörungen während der Französischen Revolution durch. Merkwürdigerweise scheint sich die jüngere Gesetzgebung an diese Anfänge nicht zu erinnern: Als erhaltenswerte Objekte gelten in erster Linie Bauten, was den Schutz von mobilem Gut erheblich erschwert.

Der Jurist Enrico Riva untersucht in seinem einleitenden, durch die einschlägigen Gesetzestexte wertvoll ergänzten Beitrag «Mobiles Kulturgut – Welchen Schutz bietet das geltende Denkmalpflegerecht?» besagtes Kulturgut im geltenden Denkmalrecht auf Bundes- und Kantonsebene und konstatiert dessen schwierige Position. Das Fehlen expliziter Hinweise auf bewegliche Kulturdenkmäler in der Verfassung wie auch im Natur- und Heimatschutzgesetz NHG stelle einen deutlichen Mangel dar; entsprechende Ergänzungen würden zweifellos einen besseren Schutz gewährleisten. Weil dieses Kulturgut auch im allgemeinen Bewusstsein weniger präsent sei, habe es in der Praxis der meisten Kantone einen schweren Stand – trotz bestehender Spielräume, die schon heute besser ausgeschöpft werden könnten. Denn im umfassenden «Begriff vom Kulturdenkmal» seien bewegliche Denkmäler grundsätzlich mit enthalten; eine Schutzmöglichkeit bestehe, wie die Praxis einiger Kantone beweise.

Ein anderes denkmalrechtliches Problem stellt das Versetzen von Gebäuden dar, weil es dem Verständnis vom Baudenkmal widerspricht, das grundsätzlich an den Ort (Topografie) gebunden ist, an dem und für den es gebaut wurde und mit dem es eine enge (historische, funktionale, symbolische) Verbindung eingegangen ist. In den einschlägigen Chartas und Leitsätzen wird das Versetzen oder Verschieben von Gebäuden grundsätzlich abgelehnt und als absolute Ausnahme erwähnt. Mit der Translozierung geht der Verlust der Ortsbindung beziehungsweise der Authentizität des Ortes einher, der Teil der Denkmaleigenschaft ist. Welchen Anteil der Standort eines Baudenkmals am Denkmalcharakter hat, muss in jedem Fall einzeln abgeklärt und gewichtet werden. Dies demonstriert Markus Harzenetter, Landeskonservator von Westfalen-Lippe, anhand von drei

Versetzungsfällen in seinem Beitrag «Darf ein Denkmal wandern – und wenn ja, wohin?». Das Zusammenspiel von Ort und Denkmal wird analysiert und je unterschiedlich bewertet, aber fachlich nachvollziehbar begründet: Die barocke Mautpyramide büsse durch ihre Versetzung um wenige Meter ihre historische Funktion als Rechtsgränze, Wegmarkierung und Point de vue ein und werde zur Marginalie. Eine Translozierung ohne Bedeutungsverlust sieht Harzenetter hingegen in der ohne Substanzverluste möglichen Versetzung eines wegen seiner technischen Besonderheiten ausgezeichneten Kugelgasbehälters innerhalb des Werkgeländes. Beim dritten Beispiel, einem experimentellen Holzfertighaus von Richard Riemerschmid (1923) mit «eingebauter Translozierbarkeit», das vom Rheinland über ein Zwischenlager nach Bayern versetzt wurde, gehöre Mobilität zum Entwurfskonzept, sei daher aus denkmalpflegerischer Perspektive unbedenklich. Dennoch ist bei der Translozierung grundsätzlich zu bedenken, dass die Bedeutung von Baudenkmalern nicht in der Entwurfsseite, sondern in ihrer konkreten, überlieferten historischen Substanz liegt, deren Erhaltung der Denkmalpflege obliegt. Deshalb sind und bleiben Versetzungen eine Gratwanderung und letzte Option.

Ähnlich wie bei Massivbauten stellt sich auch bei der Abnahme und Translozierung von Wandgemälden (Beitrag Julian James) die Frage nach dem (Un-)Sinn und der Vereinbarkeit derartiger Massnahmen mit den denkmaltheoretischen Grundsätzen. Das Thema ist keineswegs neu und gehört, wie das Rekonstruieren, zu den frühen Streitfragen des Fachs. Spätestens seit der Charta von Venedig besteht jedoch Konsens darüber, dass nur die Rettung vor vollständigem Verlust (z. B. durch Überschwemmung) derartige, immer mit erheblichen Substanzverlusten von Bild und Träger verbundene Eingriffe rechtfertigen kann.

Die generelle Einteilung der Denkmalwelt in Immobilien als unbewegliche Baudenkmal und in mobile, bewegliche Objekte erweist sich jedoch als ungenügend – die Wirklichkeit ist komplexer. Nur schon unter den Baudenkmalern, ihrem Wesen nach ortsfest, ortsgelunden und ortsprägend, befinden sich auch solche, die als demontierbare Objekte konzipiert sind und die Möglichkeit einer Versetzung an einen anderen Standort sozusagen in sich tragen. Das trifft beispielsweise auf Ausstellungspavillons zu oder auf Häuser in Leichtbauweise. Hinzu kommen Bauten, die man in früheren Zeiten als Fahrhabe zur Mitgift zählte – Fachwerk- oder Blockbauten, die bei Bedarf demontiert und transloziert werden konnten – und vielfach wurden, wie die Beiträge über Häuser in Speicher (AR) oder Speicherbauten in Neuchâtel darlegen. Etwa seit der Mitte des 19. Jahrhunderts erlaubte es die technische Entwicklung sogar, ganze Massivbauten auf Schienen um viele Meter zu verschieben – solch ein Beispiel stellt das abgebildete Verwaltungsgebäude der Maschinenfabrik Oerlikon (MFO-Gebäude) dar. Das industriegeschichtlich wichtige, gut gestaltete und solide Gebäude konnte aus verkehrstechnischen Gründen der SBB nicht am alten Standort gehalten werden. Daher wurde es 2012 mit Zustimmung der Denkmalpflege versetzt – einer der Grenzfälle, wie sie in diesem Themenbereich immer wieder vorkommen.

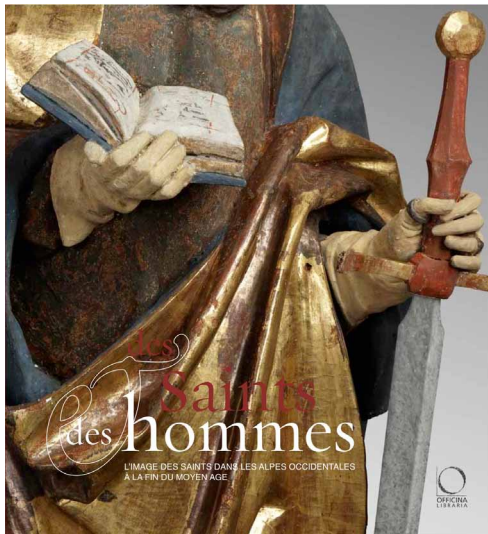
Noch grösser und weiter gefächert als Gebäude, die auf die Reise gehen, ist die Gruppe des beweglichen Kulturgutes – beweglich, da es leicht zu transportieren ist oder weil es von sich aus mobil ist. Dazu gehören ganz unterschiedliche Arten von Objekten wie die schwer zu schützenden und doch so unverzichtbaren (bauzeitlichen oder sonst bedeutenden) Raumausstattungen oder kunst- und kulturgeschichtliche Sammlungen, die mit der Geschichte eines Gebäudes eng verbunden sind, wie am Beispiel der Villa Flora in Winterthur und der Bally-Schuh-sammlung gezeigt wird. Hier besteht Klärungs- beziehungsweise Regulierungsbedarf besonders auf dem Gebiet der längerfristigen Zuständigkeit zwischen Museum, öffentlicher Hand oder privaten Eigentümern.

Eine weitere Objektgruppe stellt das archäologische Fundmaterial von Ausgrabungen dar, das zwar vielfach geborgen und transloziert werden kann, dessen Fundzusammenhang als wichtige Informationsquelle jedoch mit dem Fundort zerstört wird, wie die Archäologin Anne de Pury-Gysel ausführt. Andere Probleme ergeben sich bei der Bewertung von Verkehrsmitteln – Dampfschiffen, Eisenbahnen oder Seilbahnen –, die zum Fahren bestimmt sind. Mit ihren Stationen oder Anlegestellen haben sie zwar einen gewissen Ortsbezug, sind aber mobil. Mobil und ortsunabhängig sind Fahrzeuge, Zwei- und Vierräder, die aus technik- beziehungsweise verkehrsgeschichtlichen oder anderen historischen Gründen erhaltenswert sind. Die hier zu lösenden Probleme bewegen sich zwischen Funktionserhaltung und den originalen historischen Eigenschaften (Technik, Gestaltung etc.). Der Beitrag von Judith Rohrer-Amberg über «nachwachsende Kulturgüter», öffnet den Blick für eine andere Art von Beweglichkeit bei Gärten und Parkanlagen, die zwar am Ort verwurzelt sind und sich nicht im Raum, wohl aber in der Zeit – im Wechsel der Jahreszeiten und der Jahre – verändern. Diese Eigenheit führe noch zu oft zu dem Fehlschluss, dass Gärten grundsätzlich instabil, nicht zu schützen und beliebig erneuerbar seien.

Die unter dem Titel «Kulturgut in Bewegung» versammelten Sachgruppen stellen nicht nur bezüglich der Denkmalgattung, sondern auch in materieller und technischer Hinsicht ganz unterschiedliche Anforderungen an die Fachleute, die sie inventarisieren, technisch untersuchen oder konservieren und restaurieren. Allen gemeinsam ist ihr Bemühen um möglichst langfristigen Erhalt und ungeschmälerte Überlieferung. Für die Wahl der richtigen Methoden und Techniken spielen die je spezifische Denkmaleigenschaft, der Zustand und hier besonders die weitere Bestimmung des Objekts eine entscheidende Rolle. Denn es macht einen Unterschied, ob Fahrzeuge (z. B. Dampfschiffe) weiter genutzt oder aus dem Verkehr gezogen und ins Museum transferiert werden – und auch dort gibt es noch Stufen der Mobilität, wie This Oberhänsli, Konservator am Verkehrshaus Luzern, ausführt. Hans-Peter Würsten unterteilt die historischen Fahrzeuge in Liebhaberobjekte (oder Oldtimer) und denkmalwürdige Museumsstücke. Er liefert griffige Beispiele und Kriterien für die «in Fahrt» bleibenden und jene aus dem Verkehr gezogenen Museumsstücke sowie die jeweils nötigen und möglichen Eingriffe. Die Massnahmen bewegen sich zwischen Wiederherstellung der Fahrtüchtigkeit und -sicherheit durch Reparatur, substanzschonender Restaurierung schadhafter Teile aus didaktischen Gründen und Konservierung unter Wahrung der Gebrauchs- und Altersspuren.

In der vorliegenden Publikation sind Beiträge aus allen Bereichen versammelt, die sich mit der Erhaltung und Pflege des beweglichen Kulturgutes beschäftigen. Damit ist das langjährige Konzept der organisierenden Arbeitsgruppe für Weiterbildungstagungen zur Zusammenführung und Förderung des Dialogs zwischen Vertretern und Vertreterinnen der Fachbereiche Archäologie, Technologie, Restaurierung, Denkmalpflege und angrenzenden Fachrichtungen erfreulich und gewinnbringend aufgegangen. Der Publikation ist zu wünschen, dass die anregenden, gut lesbaren und illustrierten Beiträge weitere Interessierte erreichen und den fachlichen Austausch und Einsatz intensivieren – im Hinblick auf eine bessere, allgemein verbindliche rechtliche Absicherung des beweglichen Kulturgutes, auf die Annäherung in Fragen der Erhaltungspraxis und auf verbindliche Standards im Sinn einer Unité de doctrine.

Marion Wohlleben



SIMONE BAIOTTO / MARIE CLAUDE MORAND (dir.), *Des saints et des hommes. L'image des saints dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Âge*, Milan, Officina libraria, 2013, 248 p. et 237 ill.

Dans un article paru en 1967 dans la revue des *Études de Lettres* de l'Université de Lausanne, Enrico Castelnuovo posait les jalons d'une réflexion fructueuse, en envisageant l'arc alpin non pas comme une barrière entre le nord et le sud mais comme un véritable carrefour culturel, un espace où circulent et se rencontrent différents modèles artistiques. Ses propositions ont notamment inspiré les expositions *Il Gotico nelle Alpi* (Trente, 2002) et *Corti e Città* (Turin, 2006), laquelle s'est focalisée sur la partie occidentale des Alpes, sur un territoire correspondant aux États de Savoie et aux zones frontalières. C'est précisément ce territoire qu'explore, depuis 2002, un groupe de chercheurs rattachés à des musées et institutions patrimoniales de trois pays : la France, l'Italie et la Suisse. Il s'est d'abord donné pour mission de recenser la sculpture produite à la fin du Moyen Âge avant d'élargir son champ d'investigation. Ainsi, entre mai et décembre 2013, il a organisé six expositions qui, présentées simultanément entre Annecy, Chambéry, Suse, Aoste, Sion et Genève, ont décliné différents aspects liés à l'image des saints dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Âge. À cette occasion, il a publié un beau volume, commun aux différentes expositions.

Édité en deux langues (français et italien), le volume se présente comme un recueil d'essais plutôt que comme un catalogue d'exposition au sens traditionnel, tout en transformant les légendes de certaines illustrations relatives à des objets exposés en véritables notices. Il réunit les notes et la bibliographie à la fin de chaque article, dont la richesse d'informations fait un peu regretter l'absence d'un index des noms de personnes et surtout de lieux. Hormis quelques italianismes dans la traduction française (« Aquisgrana » pour « Aix-la-Chapelle », « Maître du Garofano » pour « Maître à l'œillet »), son édition est soignée et sa mise en page élégante, enrichie par une iconographie de qualité.

L'introduction a été confiée à Manuele Berardo, chercheur indépendant associé au groupe. Elle consiste en deux textes distincts. Le premier retrace brièvement le développement de l'image des saints de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge, en s'inspirant notamment des travaux d'André Vauchez sur la

sainteté et de ceux de Jean Wirth sur l'image médiévale. Le second, qui apporte les résultats d'une enquête archivistique, pose les jalons d'une géographie dévotionnelle. D'une part, il établit une utile synthèse des sources disponibles dans chacun des diocèses liés aux anciens États de Savoie, en particulier des visites pastorales. D'autre part et malgré l'hétérogénéité de ces sources, il propose quelques pistes de réflexion sur le culte des saints à partir d'une analyse statistique des autels consacrés, pistes qui mettent notamment en évidence l'importance de saint Antoine abbé dans l'ensemble du territoire.

Cosigné par Sylvie Aballéa et Marielle Martiniani-Reber, le premier article est consacré à des saints particulièrement vénérés dans le diocèse de Genève : Pierre, Madeleine, Catherine et Barbe. Dans chacun des cas, il rappelle la légende du saint ou de la sainte avant d'en analyser l'iconographie, en empruntant la plupart des exemples à des régions étrangères au diocèse de Genève, dont la production a été sévèrement raréfiée par l'iconoclasme de 1535. Notons parmi les œuvres exposées à Genève le volet de *Saint Pierre ouvrant les portes du paradis* de Ritzingen (Musée national Zurich), peint sans doute à Constance autour de 1330, l'extraordinaire mitre de Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie), brodée à Paris à peu près au même moment, ainsi qu'un volet du Maître IB (alias Jakob Boden) qui, peint au début du XVI^e siècle, montre les saintes Catherine et Barbe, régulièrement associées en tant que saintes princesses.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à saint Antoine. Le premier, lié à l'exposition d'Annecy et cosigné par Sandrine Boisset-Thermes et Sophie Marin, étudie le réseau des Antonins, dont la maison mère est implantée en Dauphiné : Saint-Antoine-en-Viennois. Il analyse plus précisément la dévotion suscitée par le saint à Annecy et à Chambéry, où les Antonins ont commandé d'importantes œuvres, notamment un grand triptyque qui montrait en son centre une *Crucifixion* sculptée mais dont on ne connaît plus aujourd'hui que trois des quatre volets double-face peints par Jacquelin de Montluçon vers 1497-1498. La *Pietà* sculptée de Saint-Offenge-Dessus (déposée à Chambéry, Musée savoisien), dont le schéma iconographique, incluant saint Jean et la Madeleine, n'est pas si rare qu'on le dit (voir par exemple la *Pietà* d'Enguerrand Quarton ou celle du présumé Guillaume Dombet aujourd'hui au Musée Cluny à Paris), pourrait provenir du même édifice. Le second article, cosigné par Simone Baiocco et Manuele Berardo, examine le même réseau sur le versant piémontais, en relevant l'impact exercé par la commanderie de Ranverso. Il met en évidence les spécificités iconographiques du saint, lequel apparaît le plus souvent tête nue ou encapuchonné dans les représentations piémontaises, alors qu'il est coiffé d'une barrette dans la plupart des œuvres produites au nord des Alpes.

L'article suivant est co-écrit par Marie Claude Morand, Dione Flühler-Kreis, Romaine Syburra-Bertelletto, Sophie Providoli et Patrick Elsig. Il est centré sur deux saints qui font ressortir les enjeux politiques du diocèse de Sion : Maurice et Théodule. Le premier est intimement lié à la Maison de Savoie, dont la domination s'exerce longtemps dans le Bas-Valais, et au duc Amédée VIII qui, retiré à Ripaille, fonde en 1434 l'ordre chevaleresque de saint Maurice. En témoigne le buste-reliquaire du saint conservé dans l'église paroissiale de Bagnes et qu'ornent des nœuds d'amour, emblème de la Maison de Savoie. Quant à saint Théodule, il est représenté muni d'une épée dès les années 1430 de manière à affirmer le pouvoir temporel du prince-évêque de Sion. Dès la fin du XV^e siècle, il est accompagné d'un diable et d'une cloche qui attestent le succès de sa légende et de son iconographie, comme l'illustre un intéressant volet peint, provenant de Saint-Nicolas et jusqu'ici inconnu (collection privée). Dès l'époque de l'évêque Guillaume VI de Rarogne, on le montre aussi recevant le glaive de Charlemagne, un thème éminemment politique auquel sera consacrée la section centrale de

l'extraordinaire triptyque de 1596 (Sion, Musée d'histoire du Valais, dépôt du chapitre cathédral), dont une récente restauration a révélé la signature, celle de Hans Bock de Bâle !

Cosigné par Mylène Ruoss et Dione Flühler-Kreis, l'avant-dernier article du volume se penche sur les saints invoqués par ceux qui voyagent à travers les cols alpins. Saint Christophe, dont le culte est le plus diffusé, est régulièrement représenté en géant sur les façades extérieures des églises de manière à ce qu'on puisse le voir de loin, comme en témoignent nombre de peintures murales tant aux Grisons qu'au Tessin. Le culte de saint Bernard de Menthon ou d'Aoste est indissociable des hospices fondés le long des routes commerciales. Il connaît un nouveau souffle au XV^e siècle, lorsqu'il est instrumentalisé par la Maison de Savoie dans le but de contrôler les cols alpins, comme l'atteste la légende forgée par le prétendu Richard de Valdisère. Dans ce contexte, il nous paraît intéressant de signaler un tableau peu connu qui, peint selon nous par le Maître de la Rochette (Jean de l'Arpe ?) vers 1520–1530 et conservé dans le château de Menthon, se présente comme un portrait du saint, accompagné de la date supposée de sa mort (1008). Quant à saint Gothard, évêque de Hildesheim mort en 1038 et canonisé un siècle plus tard, il est très apprécié par le seigneur de Milan, Azzone Visconti, qui se fait construire autour de 1330 une église Saint-Gothard, liée à son palais. C'est de la Lombardie que son culte a dû se diffuser dans les Alpes. Notons qu'une autre exposition, organisée au Museo d'arte de Mendrisio (21 mars–22 juin 2014) et accompagnée elle aussi d'un catalogue, a également abordé la figure de saint Gothard, dans la mesure où elle se concentre sur les saints du Tessin de la fin du Moyen Âge à l'époque baroque : *La nube dei testimoni*.

Coécrit par Luca Jaccod, Paolo Papone, Gérard Cardin, Alessandra Vallet et Andrea Maria Ludovici, le dernier article aborde trois saints dont le culte est attaché à deux vallées alpines : Grat et Ours, liés à la vallée d'Aoste ; Eldrade à la vallée de Suse. Le culte de saint Grat, évêque d'Aoste, se développe à partir du XIII^e siècle et suscite une iconographie abondante à partir du début du XV^e siècle, comme l'atteste le buste-reliquaire offert par la Maison de Savoie à la cathédrale. Celui de saint Ours prend son essor avec la réforme des chanoines de Saint-Ours à Aoste (1132), qui étoffe alors la *vita* du saint et en forge la dimension sacerdotale, comme l'illustre le cycle de chapiteaux réalisés dans le cloître durant les années 1150. Quant à celui d'Eldrade, moine et abbé de Novalèse, il est attesté par de rares témoignages, parmi lesquels le reliquaire en argent repoussé produit durant la seconde moitié du XII^e siècle et conservé dans l'église Saint-Etienne de Novalèse.

Depuis les travaux fondateurs de l'ethnologue Arnold van Gennep (1873–1957), le culte et l'iconographie des saints ont fait l'objet de nombreuses investigations entraînant une littérature aussi abondante qu'hétérogène. Le catalogue *Des saints et des hommes* en propose ainsi une remarquable synthèse qui ouvre de nouvelles pistes de recherche. Il a aussi le grand mérite de mettre en valeur, auprès d'un large public, la richesse et la variété de ce patrimoine médiéval, dont il reste encore beaucoup à apprendre. Souhaitons donc que ce groupe international de chercheurs puisse poursuivre son action et approfondir ses investigations sur le territoire.

Frédéric Elsig

* * * *



GEORG GERMANN / DIETER SCHNELL, *Conserver ou démolir ? Le patrimoine bâti à l'aune de l'éthique*, trad. de l'allemand et préambule de Paul Bissegger, Gollion : Infolio, 2014, Collection Archigraphy Poche, 145 p.

Voici un petit livre qui vient à son heure, alors que la conservation du patrimoine est menacée de toutes parts et subit les pressions conjuguées du marché immobilier, du lobby des architectes, de l'urbanisme anarchique, voire de l'incompétence de certaines autorités politiques, comme l'a révélé récemment une décision relative à l'installation de panneaux solaires. C'est pourquoi il faut saluer la réflexion salutaire que nous proposent ici deux historiens, fruit de leur enseignement au Département d'architecture de la Haute école spécialisée bernoise de Berthoud. Leur vaste culture leur permet d'adopter un point de vue élevé dans l'urgence d'un débat plus actuel que jamais, et que la Tribune de l'art illustre de manière courageuse outre-Jura.

Excellamment introduit par le traducteur, Paul Bissegger, qui souligne le problème posé par l'inflation du nombre de monuments menacés et rappelle le cadre législatif et réglementaire de leur conservation, l'ouvrage rassemble deux discours qui se complètent. Dans le premier, Georg Germann commence par placer sa définition de l'éthique sous le parainage de Kant et de Schopenhauer, avant d'introduire le cas de la destruction de la fontaine de la Justice à Berne. Contrairement à celle de Lausanne, dont l'épée a été vandalisée à trois reprises, il s'agit là d'un iconoclasme politique qui permet à l'auteur de distinguer les valeurs historiques de celles, mémorielles et affectives, mises en évidence par les réactions de la population. L'exemple suivant est celui du pont de Mostar, victime en 1993 des conflits ethniques et religieux engendrés par la guerre des Balkans, et dont Germann souligne la dimension symbolique – on pourrait ajouter politique, car cet ouvrage était alors le seul moyen de communication entre deux quartiers habités par des populations ennemies. Le troisième exemple nous ramène en Suisse avec l'affaire de l'hôtel du Grütli, qui élargit la problématique à celle de paysage ou de lieu. À la question « pourquoi faut-il protéger et conserver ? », Germann répond en invoquant le rôle de « points de repères familiers dans l'espace et le temps » ainsi que l'importance « d'éléments d'identité collective », arguments qui seront développés plus loin par Dieter Schnell.

Suivent des considérations plus générales destinées à illustrer la vision de l'éthique de l'auteur. Il s'agit ici de gaspillage (curieusement documenté par une allusion à l'allégorie de la luxure du portail de Moissac) et d'économie (avec un rappel de la parabole de Lazare et du mauvais riche, puis de l'ascétisme de Bernard de Clairvaux). Ruskin (*Les Sept lampes de l'architecture*) et Focillon (*Éloge de la main*) sont convoqués pour définir le terme d'artefact, puis celui de monument. Une longue citation de la fameuse lettre à Léon X attribuée à Raphaël sert ensuite à introduire le concept de piété, qui fera l'objet du chapitre suivant, et qu'inaugure un exposé sur diverses législations cantonales, destiné à mettre en évidence les variations qui règnent dans l'appréciation du patrimoine et de sa conservation. Un retour à l'idée de piété conduit alors à celles de respect, de tolérance et d'attachement affectif, puis d'esprit civique, où est rappelé l'engagement de la Société Suisse d'art public.

Le quatrième chapitre porte sur la « muséalisation ». Georg Germann apporte ici son expérience d'ancien directeur du Musée d'histoire de Berne pour évoquer le problème du changement de fonction de l'objet et dénoncer l'ambivalence de l'expression de « support de mémoire », qu'il s'agisse d'art artisanal ou de monument construit. La discussion sur les musées de plein air ou celle des « salles d'époque » lui permet de revenir à l'éthique par le biais de la notion d'authenticité, définie par la Charte de Venise et les règlements de l'UNESCO. Les aléas de l'histoire de la cathédrale de Cologne, puis de la restauration de la gare de Bienne, sont l'occasion d'interroger à nouveau la notion de monument à l'aune du couple vérité / mensonge.

Quant à la question épineuse des reconstructions, elle est d'abord abordée par un retour sur la Justice de Berne, la polémique sur le portail de la Collégiale étant ici pudiquement évacuée... Mais c'est avec celle de la Frauenkirche de Dresde, qui a fait couler beaucoup d'encre, et dont Germann prend la défense au nom de sa valeur mémorielle, de sa qualité architecturale et urbanistique ainsi que symbolique de réconciliation, que l'on entre dans le cœur du sujet. Il s'agit là d'un débat crucial et de portée universelle, car sur ce terrain les malentendus sont légion et le flou terminologique omniprésent. Certains penseront par exemple au responsable du patrimoine au Conseil d'État vaudois qui a pu lancer l'accusation de « faux vieux » à propos d'une éventuelle reconstruction du bâtiment du Parlement, incendié il y a une dizaine d'années. C'était confondre anastylose et Disneyland, car Dresde (comme Varsovie) n'est pas Las Vegas. Mais il est d'autres exemples plus contestables et contestés, tels ceux des Tuileries à Paris ou du Château de Berlin, qui auraient pu faire ici l'objet d'une discussion, et qui montrent qu'il convient décidément de distinguer reconstruction et reconstitution.

Si Dieter Schnell cherche à son tour à répondre à la même question centrale (« pourquoi les monuments sont importants pour nous »), il part de la constatation que l'argument d'un « besoin fondamental de mémoire » ne suffira pas à convaincre les critiques. D'où son analyse de la relation affective et émotionnelle, voire autobiographique et autoreprésentative, qui lie le propriétaire à sa collection, et que l'on peut transposer au rapport qu'entretient le citoyen à son environnement construit. Suivent des considérations sur l'espace vécu, étayées par le rappel des théories de Heidegger, pour qui « le bâti transforme un emplacement en un lieu ». L'exemple des tours sert ensuite à rappeler que les bâtiments sont « l'expression d'un pouvoir et d'une structure sociale », et que leur transformation ou réaffectation entraîne un changement de signification, comme le montrent les exemples de l'« Unitobler » à Berne, l'« Usine rouge » à Serrières ou l'ECAL (École cantonale d'art) à Lausanne installée dans une ancienne fabrique.

Après l'espace, c'est le temps vécu qui retient l'attention du bien nommé Dieter Schnell, pour qui l'accélération de l'histoire entraîne une modification de la perception temporelle et des réactions nostalgiques vis-à-vis des transformations de l'environnement construit. Un texte de Theodor Fontane permet alors de rappeler que « les lieux sont habités par leur passé », tandis que dans les tableaux de Claude Lorrain ou les jardins à fabriques, c'est l'architecture qui souligne la dimension temporelle de l'espace.

« La conservation monumentale vise donc à maintenir la lisibilité de l'espace architectural », déclare l'auteur, qui rappelle que celle-ci, jamais neutre, nécessite d'imposer « des limites aux bâtisseurs » et doit « affronter des contradicteurs influents très conscients de leur pouvoir. » On souhaiterait ici quelques exemples concrets qui donneraient corps aux principes généraux. Mais si le problème de l'évaluation et de ses critères est évoqué un peu rapidement, on saura gré à Dieter Schnell d'évoquer en conclusion le devoir de sauvegarder la richesse et la variété culturelle, aussi importante que la diversité biologique – et, serait-on tenté d'ajouter, linguistique.

L'intérêt de cet ouvrage pour le lecteur francophone réside aussi dans les références à des auteurs germanophones, qui peuvent lui être inconnus. Ceci dit, on ne peut que se demander pourquoi le nom de Riegl, dont l'ouvrage fondamental sur le Culte moderne des monuments¹ a été beaucoup étudié en France², n'est qu'à peine mentionné au détour d'une phrase (p. 57) et même ignoré de la bibliographie ! Réciproquement, certaines autres absences étonnent, comme celle de Victor Hugo, voire de Viollet-le-Duc, dont on attendrait au moins un rappel en opposition à l'évocation des thèses de Ruskin. En revanche, on découvrira (p. 86) l'existence d'un précurseur oublié de ses compatriotes, le fonctionnaire français Jean Philippe Schmit qui écrivait, en 1837 déjà, qu'il fallait ôter au monument « son aspect de décrépitude sans lui faire perdre son air de vieillesse », et surtout ne pas « terminer une œuvre que le siècle qui l'a enfantée a laissée imparfaite ». Enfin, afin de prolonger le débat, on pourra consulter les publications récentes de Nathalie Heinich³ ou de Roland Recht⁴, auteur lui aussi de deux ouvrages importants sur l'histoire du patrimoine, ainsi qu'un recueil de Françoise Choay, qui reprenait notamment des articles sur les notions d'authenticité ou de démolition.⁵

Si la conservation du patrimoine relève sans doute de l'éthique, elle implique également un aspect pédagogique que l'on aimerait voir développé ici. Car l'éducation est un atout majeur pour la formation d'un public citoyen capable de s'opposer au vandalisme sur le terrain démocratique. Or la hauteur de vue des deux auteurs à l'inconvenient d'évacuer les dimensions éminemment politique et économique du débat et d'anesthésier le climat polémique qui le sous-tend. Le pouvoir de l'argent et le rôle de la spéculation foncière sont ici passés sous silence. Et c'est peut-être faire preuve d'angélisme que de croire que le détour par Kant, Schopenhauer ou Heidegger réussira à convaincre autorités et commanditaires. Peut-être faudrait-il commencer par s'interroger sur les motivations des adversaires de la conservation du patrimoine, afin de pouvoir les contrer sur leur propre terrain. Certes, tel n'était pas l'objectif de nos auteurs. Mais une critique de la notion de modernité, souvent revendiquée par les constructeurs et les urbanistes, serait ici bienvenue. Et si le mot de Victor Hugo, « le vandalisme est architecte », ne saurait s'appliquer à l'ensemble de la profession, il n'en contient pas moins une part de vérité si l'on considère la prétention et le vedettariat qui l'affectent de nos jours. Reste le problème de l'intégration du moderne dans l'ancien, qui n'est pas abordé, de même que le rôle et la responsabilité de l'histoire de l'art. Aussi s'étonnera-t-on de ne trouver ici aucune allusion à l'importance de l'inventorisation pour la sauvegarde des monuments, ceci d'autant plus que les

fameux « volumes noirs » de la SHAS, complétés par les dix volumes verts de l'INSA, ont bénéficié à plus d'une reprise de l'érudition de Georg Germann. Bref, on ne pouvait pas tout traiter, et nombre de questions demeurent ouvertes. On regrettera enfin l'absence d'index ou d'illustrations. Il n'en reste pas moins que ce livre pourra encadrer et stimuler un débat plus urgent que jamais. Souhaitons-lui de trouver sa voie auprès des responsables de notre environnement patrimonial.

Philippe Junod

NOTES

- ¹ ALOIS RIEGL, *Denkmalkultus* (1903), in *Gesammelte Aufsätze*, Augsburg: Filser, 1929, p. 144–193; cf. *Kunstwerk oder Denkmal? Alois Riegls Schriften zur Denkmalpflege*, Hg: Ernst Bacher, Wien: Böhlau 1995.
- ² ALOÏS RIEGL, *Le culte moderne des monuments: son essence et sa genèse*; trad. de l'allemand par Daniel Wiczorek; avant-propos de Françoise Choay, Paris: Seuil, 1984.
- ³ NATHALIE HEINICH, *La fabrique du patrimoine: « de la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris: Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2010.
- ⁴ ROLAND RECHT (dir.), *Penser le patrimoine: mise en scène et mise en ordre de l'art*, Paris: Hazan, 2008; Victor Hugo et le débat patrimonial: actes du colloque organisé par l'Institut national du patrimoine, Paris, Maison de l'UNESCO, 5–6 décembre 2002, Paris: Somogy: INP Institut national du patrimoine, 2003.
- ⁵ FRANÇOISE CHOAY, *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris: Seuil, 2006.
